

C'est là une des difficultés qui ont accompagné pour nous l'accord sur l'automobile, et je l'ai dit en public. Nous n'avons rien à dire dans les décisions des compagnies quant aux types d'automobiles qu'elles veulent construire au Canada. Je suis sûr que les députés seraient anxieux si le gouvernement disait aux compagnies, à Sainte-Thérèse ou à Oshawa, qu'elles doivent construire tel genre d'automobiles, car, dans une pareille situation, on peut être le gagnant une fois, mais le perdant dix fois.

LES MISES À PIED À LA GENERAL MOTORS—
L'OBLIGATION QUANT AU PRÉAVIS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, étant donné que le ministre nous a dit qu'il ignorerait tout des mises à pied annoncées récemment hors du Québec et qu'il nous a enfin communiqué certains soucis à l'égard de l'industrie automobile, peut-il nous dire si le gouvernement envisage de rendre obligatoire l'annonce, de nombreux mois à l'avance, de tels congédiements au gouvernement?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, les lois du Québec et de l'Ontario sur ce sujet sont très différentes. Au Québec, les entreprises sont tenues de donner un préavis de quatre mois lorsqu'un certain nombre d'employés, je pense 300, vont être limogés. L'Ontario n'exige qu'un préavis d'un mois et c'est ce qui s'est produit dans le cas dont nous parlons. Ce que je veux dire c'est que je m'attendais à ce que la société en question nous avertisse de ses difficultés, relativement aux mises à pied annoncées, car c'est ainsi qu'elle avait procédé pour l'usine de Sainte-Thérèse.

SAINTE-THÉRÈSE—LES CONGÉDIEMENTS PRÉVUS PAR
LA GENERAL MOTORS—LA QUESTION DE LA
PRODUCTION AU CANADA

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Non pas que je sois satisfait de cette réponse, monsieur l'Orateur, mais j'aimerais poser une question connexe à laquelle j'obtiendrais sûrement une réponse négative. Le gouvernement sait-il que des modifications qui seront apportées à la production de l'usine de la General Motors à Sainte-Thérèse le printemps prochain entraîneront l'annulation de la fabrication d'un grand nombre de voitures Pontiac, intéressant environ 2,000 emplois, et, si le gouvernement en est averti, qu'envisage-t-il de faire pour veiller à ce que la production de ces automobiles, lorsqu'elle sera transférée de cette usine québécoise, le soit au moins dans une autre usine au Canada et non pas aux États-Unis?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, ceci prouve combien le problème est complexe. Je vais essayer demain d'obtenir le plus de renseignements possible des dirigeants de cette entreprise.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'EMPRISE ÉTRANGÈRE—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au premier ministre. Le premier ministre dira-t-il à la Chambre quand le gouvernement a l'intention de

mettre la Chambre et le pays au courant de sa politique concernant la vaste question des investissements étrangers au Canada, et quelles en seront les modalités?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Nous espérons être en mesure de le faire sous peu, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Hees: A titre de question complémentaire, le rapport Gray a-t-il été englouti par l'indécision, l'ineptie et la frustration...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Hees: ... comme on le prétend de toutes parts, et qu'ainsi nous ne connaissons peut-être jamais les vues du gouvernement sur cette question très importante?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

L'INDUSTRIE

L'AUTOMOBILE—L'AIDE AUX SOUS-TRAITANTS—LA
STIMULATION DES VENTES ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Qu'entend faire le gouvernement pour aider les sous-traitants et les fabricants de pièces d'automobile? De plus, quand il s'entretiendra avec les fabricants demain, leur dirait-il que, s'ils réduisaient le prix des automobiles fabriquées au Canada au même niveau que celui des voitures fabriquées aux États-Unis, ils vendraient plus d'autos au Canada et emploieraient plus de gens?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à la deuxième partie de la question à maintes reprises, mais, au sujet de la première partie, les pièces qui ne sont pas vendues sur le marché ne sont pas exemptées de la surtaxe américaine, mais je crois qu'elles relèveront du bill C-262, dont vient de faire rapport un comité de la Chambre.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MISES À PIED À LA GENERAL MOTORS—LA
FABRICATION DE PETITES VOITURES ET LA CRÉATION
D'EMPLOIS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, en raison du grand nombre de spécialistes attachés au ministère de l'Industrie et du Commerce et du fait évident que, depuis plus de 12 ans, le public tend à préférer les petites voitures relativement moins chères, je voudrais demander au ministre si son ministère n'a jamais discuté—il ne s'agit pas ici d'un ordre—avec les fabricants d'automobiles du Canada l'avantage qu'il y aurait à produire localement des petites voitures, ce qui aurait évité ces mises à pied?